

Annexe 1 : présence des associations

-	Invité - Gérard Létang	excusé	0
-	Invité - Paul Fillon	excusé	0
-	Secrétaire du CE de Lyon	excusé	0
-	Siège national	HEINEN Ghislain	1
	Comité Sud-Est	HITANA Inès	1

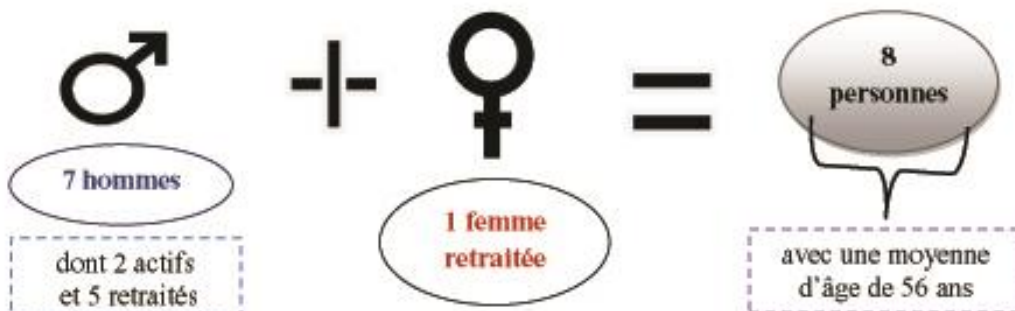
Nombre	Association	NOM - Prénom	
1	Ambérieu Artistique	JOUVENOD Jean Claude	1
		DUMOULIN Marie Claude	1
1	Ambérieu Harmonie	DALMAIS Yves	1
		SCHEPF Michèle	1
1	Annecy	ROUGER Gisèle	1
		MONTAUD Josette	1
1	Annemasse	SORIANO Pierre Ange	1
		REBILLARD Jean Yves	1
0	Aurillac	ne participe pas	0
0	Chalon	ne participe pas	0
1	Chambéry	TISSIER Patrick	1
		DELCAMINE Gilles	1
		RUBELLA Max	1
1	Clermont Ferrand	DIMNET Joël	1
		MIOLANE Laurent	1
		POMMIER Chantal	1
		ASSAD Marie France	1
1	Corbeil-Essonnes	HELAUT Marie Noëlle	1
		SIMON Joël	1
1	Dijon Artistique	BARRAND Daniel	1
		DUPAQUIER Bénigne	1
		REBOURG Michel	1
		GAUTHIER Nadine	1
		VOGEL Claude	1
		DROUHIN Jocelyne	1
		MENIGOZ Thierry	1
		PETIOT Gilles	1
	GUETH Paul	1	
1	Dijon Harmonie	SIRDEY Thierry	1
		BOLOT Gérard	1
1	Grenoble	GHIDINI Patrick	1
1	Laroche-Migennes	MORLE Loic	1
1	Venarey Les Laumes	CLERC Jean Pierre	1

1	Lyon	GAUYAT Philippe	1
		MURCIA Jean Raymond	1
		JULLIAN DESAYE Serge	1
		MARTIN Paule	1
		CHENEVIER Arlette	1
		IRAIN Bernard	1
		MARTIN Jean Paul	1
		DUMAS Gilles	1
		DURANTET Marie Françoise	1
		GAUDIN Didier	1
		ALCAIS Marcel	1
1	Montargis	RENOUST James	1
		SERIEYS Jean-Bernard	1
		ROUANET Patrice	1
1	Montluçon	TRIGAUD Gérard	1
		DONATI Bruno	1
		COUSIN François	1
1	Nevers	PIFFARD Régis	1
		MARCEL Laurent	1
		HENRY Ghislaine	1
		LEBRETON Anicette	1
1	Oullins	SOULIE Jean Paul	1
		MAILLET Jean Paul	1
		MORLAT Béatrice	1
1	Paris Sud-Est	KLICHOWSKI Jacqueline	1
		VOUGE Huguette	1
		BECOT Etienne	1
		FRANCKE Bernard	1
1	Paris Sud-Est Arts Manuels	BAUDET Laurent	1
		ROME Roland	1
		TENA Christian	1
0	Saint Etienne	ne participe pas	0
1	Saint Jean de Maurienne	CARRE Claudine	1
		MARGUERON Marie-Annick	1
1	Saint Germain des Fossés indépendante	BRUNET Patrick	1
		CHANAT Monique	1
1	Saint Germain des Fossés Folklore	DAUMAS Jean Marc	1
		HANYS Roland	1
1	Saint Germain des Fossé Espérance	LEDET Irène	1
1	Valence	DREVET Maurice	1
		VALETTE Marie Thérèse	1
1	Villeneuve Saint Georges	MARTY Brigitte	1
		FOEZON Nadine	1
0	Villeneuve St Georges MFPN	ne participe pas	0
25	Total		75

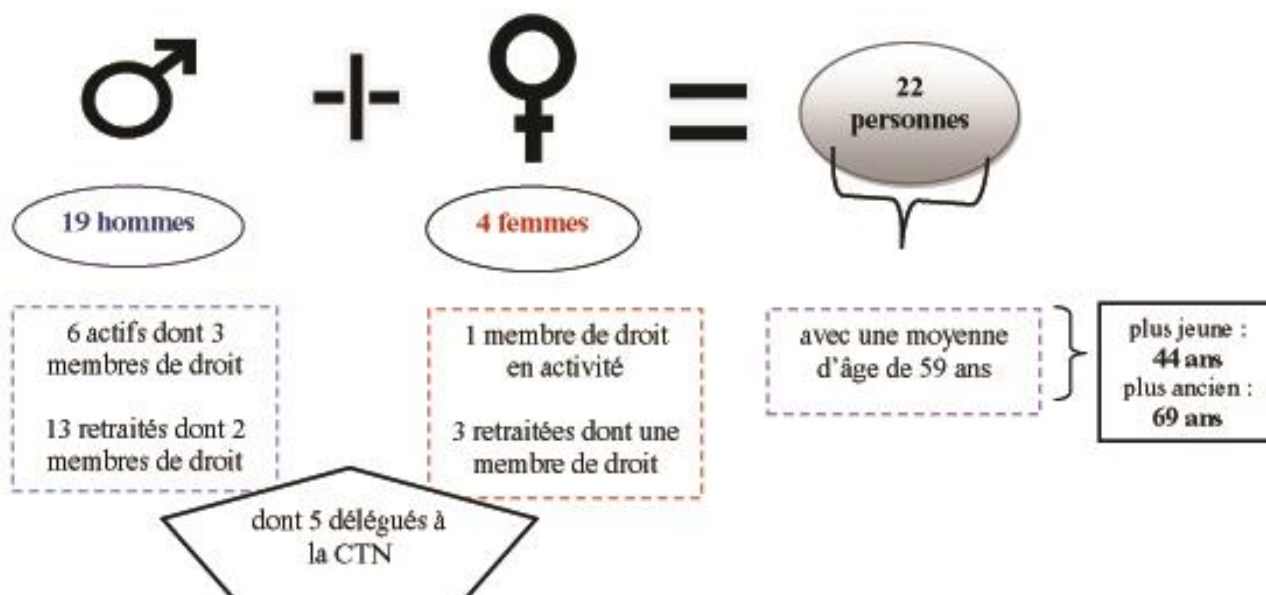


Étude statistique

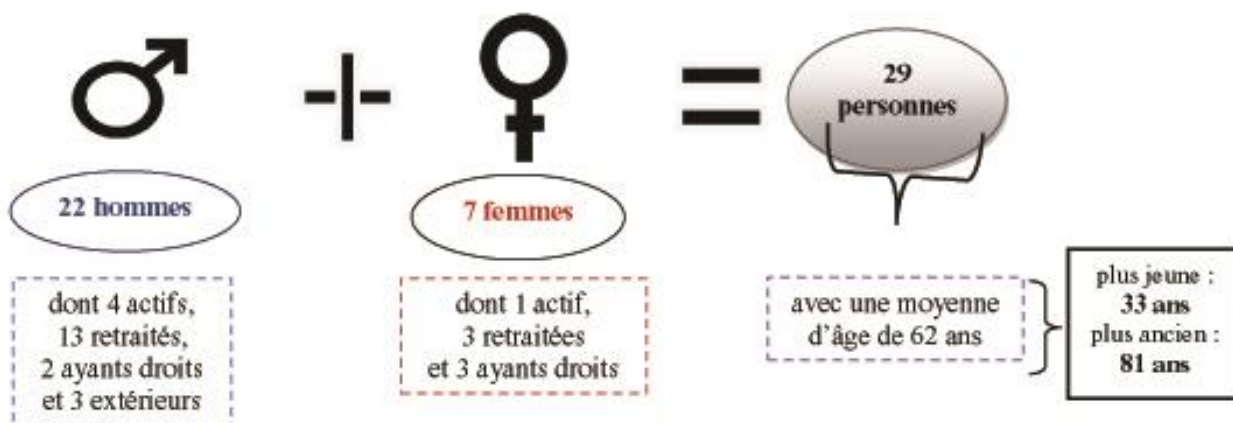
Membres du bureau du comité Sud-Est :



Membres du conseil d'administration du comité Sud-Est :



Président(e)s des associations du comité Sud-Est :



dont une année moyenne d'entrée à la présidence de 2003 (10 associations en dessous de la moyenne).

Annexe 3 : budget prévisionnel 2016 validé

Activites	Produits en €	Charges en €	Solde en €
Subventions Perçues de l'Union UAICF	61 096,00	0,00	61 096,00
Subvention Activités	7 925,00		7 925,00
Subvention Effectifs	53 171,00		53 171,00
Cotisations 1,50 € versées à l'Union UAICF		5581,50	-5 581,50
Subventions perçues des CER	44 627,00	0,00	44 627,00
CER SNCF de Clermont	6 253,00		6 253,00
CER Chambéry	7 264,00		7 264,00
CER SNCF de Dijon	8 134,00		8 134,00
CER SNCF Lyon	12 532,00		12 532,00
CER SNCF de Paris Sud Est	10 444,00		10 444,00
Cotisations perçues des Associations Sud Est	5 581,50		5 581,50
Subventions Fonctionnement aux Associations	0,00	29 427,00	-29 427,00
Subvention de Fonctionnement Effectifs		12 168,00	-12 168,00
Subvention de Fonctionnement Activités		15 760,00	-15 760,00
Réservé (Manifestations)		0,00	0,00
Subvention de Fonct. Spécifiques Harmonies		912,00	-912,00
Subvention de Fonctionnement Compensatoire		587,00	-587,00
Remb. 80% frais de transports aux Associations	0,00	17 260,00	-17 260,00
Manifestations Internationales FISAIC (Tallin)		2 810,00	-2 810,00
Manifestations Nationales UAICF		4 150,00	-4 150,00
Manifestations UAICF et comité Sud-Est		10 300,00	-10 300,00
Autres Subventions aux Associations	800,00	15 700,00	-14 900,00
Subvention Matériel et Equip.		5 000,00	-5 000,00
Prime Organisation de Manifestation		3 600,00	-3 600,00
Prime Création de Sections ou Associations		800,00	-800,00
Subvention Matériel et Equipement Exceptionnel		0,00	0,00
Subvention Activités Exceptionnelles		3 200,00	-3 200,00
Subventions Locaux de Montargis	300,00	1 000,00	-700,00
Subventions Locaux de Saint Etienne	500,00	2 100,00	-1 600,00
Manifestations UAICF Nationales et FISAIC	1 000,00	1 200,00	-200,00
Stage d'arts manuels à Nevers	1 000,00	1 000,00	0,00
Envoi Tableaux et Photos (AGP/Photos)	0,00	200,00	-200,00
Manifestations Comité Sud Est	18 400,00	35 800,00	-17 400,00
Sélection peinture à Paris	400,00	2 200,00	1 800,00
Selection photo à Paris	500,00	1 500,00	1 000,00
Concours d'auteurs à Nevers	500,00	1 500,00	1 000,00
Draisine harmonie à Saint Germain	6 800,00	12 800,00	6 000,00
Rencontre œnologie à Paris	7 800,00	12 000,00	4 200,00
Stage informatique à Lyon Perrache	400,00	800,00	400,00
Festival d'arts et traditions populaires à Chambéry	2 000,00	5 000,00	3 000,00

Annexe 3 : budget prévisionnel 2016 validé (suite)

Activites	Produits en €	Charges en €	Solde en €
A.G. Comité SE et UNION	0,00	9 000,00	-9 000,00
A.G. du Comité Sud Est	0,00	8 000,00	-8 000,00
A.G. du Comité Sud Est (Transport)			
A.G. de l'Union	0,00	1 000,00	-1 000,00
A.G. de l'Union (Transport)			
C.A. Bureaux et Réunions Diverses du Comité	0,00	9 000,00	-9 000,00
C.A. du Comité SE			
Bureaux du Comité SE			
Comités de Direction du Comité S E			
Déplacements du Président du Comité S E			
Déplacements du Trésorier du Comité S E			
Présidents et Trésoriers du Comité SE		9 000,00	-9 000,00
Présidents de Commissions du Comité SE			
Commissions du Comité SE			
Commissions Nationales			
C.A. de l'Union			
Administration du Comité SE	2 000,00	18 001,00	-16 001,00
Fournitures de bureau		1 800,00	-1 800,00
Petit équipement			
Photocopieur (Cout Copie)			
Photocopieur (copies supplémentaires)	1 500,00	8 100,00	-6 600,00
Photocopieur (Autres Charges)			
Entretien AIRESS		3 600,00	-3 600,00
Internet		700,00	-700,00
Assurances		500,00	-500,00
Documentation générale abonnements +routage		1 300,00	-1 300,00
Publicités et Médailles	0,00	500,00	-500,00
Déplacements et Représentation du Président		0,00	0,00
Déplacements et Représentation Autres			
Timbres et tenue de comptes		650,00	-650,00
Téléphone		851,00	-851,00
Dotation aux Amortissements		0,00	0,00
Intérêts livret Epargne	500,00		500,00
Produits et Charges Exceptionnels	0,00	0,00	0,00
Charges non affectées 2016	0,00	0,00	0,00
Produits et Charges Except. 2015 (non prévus)	0,00	0,00	0,00
Total Général	133 504,50	140 969,50	-7 465,00

Organisation manifestation

UNION	Nevers cartonnage	400,00	3 600,00
Comité	Sélection photo à Paris	400,00	
Comité	Sélection peinture à Paris	400,00	
Comité	Concours d'auteurs à Nevers	400,00	
Comité	harmonie à Saint Germain des Fossés	400,00	
Comité	Rencontre œnologie à Paris	400,00	
Comité	Rencontre ATP Chambéry	400,00	
Comité	Rencontre Informatique Lyon	400,00	
Comité	AG Chambéry	400,00	

Subvention Activités Exceptionnelles

ONHC	Résa + doubles cotisations	1 000,00	3 200,00
Amb. Har.	dotation exceptionnelle	1 000,00	
Nevers	70 ans Association	1 200,00	

Annexe 4 : les porteurs de mandats

Associations					Mandats		Mandats retirés		
	nombre total	effectivement présentes	non présentes mais représentées	absentes et non représentées	branche unique	branche multiple	nombre	NOM	prénom
1	Ambérieu Artistique	1	1			3	3	JOUVENOD	Jean Claude
2	Ambérieu Harmonie	1	1		2		2	DALMAIS	Yves
3	Annecy	1	1			3	3	MONTAUD	Josette
4	Annemasse	1	1			3	3	REBILLARD	Jean Yves
5	Aurillac	1		1		3	3	UAICF Clermont Ferrand	
6	Chalon	1		1		3	3	UAICF Paris Sud-Est	
7	Chambéry	1	1			3	3	TISSIER	Patrick
8	Clermont Ferrand	1	1			3	3	ASSAD	Marie France
9	Corbeil	1	1			3	3	HELAUT	Marie Noëlle
10	Dijon Artistique	1	1			3	3	VOGEL	Claude
11	Dijon Harmonie	1	1		2		2	BOLOT	Gérard
12	Grenoble Scrabble	1	1		2		2	GHIDINI	Patrick
13	Laroche Migennes	1	1		2		2	MORLE	Loïc
14	Les Laumes Artistique	1	1			3	3	CLERC	Jean Pierre
15	Lyon Coordination	1	1			3	3	MURCIA	Jean Raymond
16	Montargis	1	1			3	3	RENOUST	James
17	Montluçon	1	1			3	3	TRIGAUD	Gérard
18	Nevers Vauzelles	1	1			3	3	HENRY	Ghislaine
19	Oullins	1	1			3	3	SOULIE	Jean Paul
20	Paris Sud Est	1	1			3	3	KLICHOWSKI	Jacqueline
21	PSE Arts Manuels	1	1		2		2	BAUDET	Laurent
22	Saint Etienne	1		1		3	3	UAICF Lyon	
23	Saint Jean de Maurienne	1	1		2		2	CARRE	Claudine
24	S.G.F. Espérance	1	1		2		2	LEDET	Irène
25	S.G.F. Folklore	1	1		2		2	DAUMAS	Jean Marc
26	S.G.F. Indépendante	1	1		2		2	CHANAT	Monique
27	Valence	1	1			3	3	DREVET	Maurice
28	Villeneuve St Georges	1	1			3	3	FOEZON	Nadine
29	Villeneuve MFPN	1		1	2		2	UAICF Paris Sud-Est arts manuels	
Total Général		29	25	4	0	20	57	77	

Calcul du quorum (article 14 alinea 5 des statuts)

Nombre total d'associations Sud-Est au 9/04/2016	29		
Quorum exigible (75 %)	22		
Associations effectivement présentes au 9/04/2016	25	soit	86,21

Calcul des mandats retirés :

Nombres de mandats des associations branche unique	20
Nombres de mandats des associations branches multiples	57
Nombres total de mandats	77

Mesdames, messieurs

C'est toujours pour moi un plaisir de participer à l'un des moments les plus importants de l'année pour votre comité. Et même si la tenue de l'assemblée générale fait partie des obligations ; c'est aussi l'occasion, de débattre, de s'informer et surtout de nous réunir, parce que les liens qui nous unissent vont bien au-delà du simple devoir annuel.

Cette année 2015 a vu de grand changement pour la SNCF. Nous ne pouvons pas encore tout à fait nous réjouir d'avoir échappé au pire, car nous ne savons, ce qui résultera de la mise en place des commissions conjointes des activités sociales entre les CE Mobilités, Réseaux et EPIC SNCF.

Ce point mérite peut être quelques éclaircissement pour ceux et celles d'entre vous qui ne sont pas au fait des modifications résultants de la réforme ferroviaire.

L'EPIC de la SNCF c'est séparée en trois :

- l'EPIC Mobilités qui regroupe les services de la traction du contrôle, du matériel et du commercial soit 94 500 agents,
- l'EPIC RESEAU qui regroupe les services circulation et infra soit 53 800 agents
- et l'EPIC de tête qui regroupe les services du médicaux, de l'action social, SUGE, direction nationale soit 9 400 agents

L'ensemble se nomme désormais le Groupe Public Ferroviaire GPF. Le CCE devenant le Comité Central du Groupe Public Ferroviaire. L'une des conséquences les plus direct pour nous est la suivante les 27 CE passent à 31 avec le même budget (1,721% de la masse salariale). Ils sont répartis de la façon suivante par EPIC :

- Pour les 94 500 cheminots de Mobilités, 25 CE ; 22 CE régionaux, le CE gares et connexions, le CE FRET SNCF et le CE siège Mobilités
- Pour les 53 800 cheminots de Réseau, 5 CE ; le CE Maintenance et Travaux, le CE Circulation, le CE Ingénierie et Projet, le CE IDF et le CE siège Réseau.
- Et pour les 9 400 cheminots de Tête ; le CE EPIC SNCF.

Il convient de noter la particularité pour les CE Régionaux Mobilités qu'ils auront toujours à leurs charges la totalité des infrastructures des activités sociales, tel que exemple les restaurants d'entreprise, les installations sportives et culturelles, etc. Mais la création des CE Réseau et de l'EPIC SNCF entraînent en contrepartie, la perte de 20% à 50% de budget pour les CE Mobilités. Ce qui correspond à la perte de leurs effectifs.

Pour permettre aux cheminots de bénéficier des mêmes offres d'activités sociales, un accord a été signé entre SNCF et trois des quatre organisations syndicales représentatives dans le GPF (CGT, SUD RAIL, UNSA). Il y est stipulé que le CCGPF garde les mêmes prérogatives que le CCE (dont la subvention à l'UAICF). Il permet également aux retraités de bénéficier, comme les actifs, des activités sociales proposées par le CE Mobilités de leur zone résidentielle. Mais pour ce faire il faut que les CE Réseau, Mobilités et le CE EPIC SNCF versent leur subvention dans les commissions conjointes. Seule le versement du total est admis.

Les CE ont jusqu'au mois de juin pour accepter de participer à ces commissions conjointes. Si elles ne le font pas, les CE Mobilités ne pourront assurer la totalité des charges inhérentes aux installations sociales transférées, ils devront alors faire des choix budgétaires. Cette situation pourrait avoir des conséquences sur les subventions allouées aux comités et surtout pour nos locaux. Nous ne devons pas relâcher les efforts que nous avons entrepris depuis 2014, en partenariat avec les autres sociétés d'agents et le CCGPF pour le maintien de notre existence, car c'est de cela dont il est question, rien de moins.

Pour votre information :

- Le CER de Paris Sud-est passe de 8 410 à 5 335 cheminots (- 37%)
- Le CER de Bourgogne Franche-Comté de 5 375 à 2 519 (-53%)
- Le CER de Auvergne de 3 851 à 2 463 cheminots (- 36%)
- Le CER Rhône-Alpes de 13 244 à 7 534 cheminots (- 43%)

La réforme ferroviaire a également pour conséquence, l'obligation de modifier les statuts de l'UAICF pour remplacer les dénominations des structures de l'entreprise. Comme par exemple le Comité Central d'Entreprise CCE qui devient Comité central du groupe Public Ferroviaire, le CCGPF. Nous profitons de cette phase de modification pour effectuer un dépoussiérage des textes et proposer, par exemple, d'officialiser la présence des ayants-droits, aux bureaux des associations ou au conseil d'administration des comités. La possibilité comme dans les associations de suspendre les membres du bureau des comités et de l'UAICF en cas de faute grave.

La subvention attribuée par le CCGPF nous donne entre autres les moyens d'organiser cette année, une dizaine de manifestations nationales. Ainsi que deux manifestations au plan international : le festival FISAIC de folklore en août à Chambéry et le concours FISAIC de photographique en octobre à Hendaye. Ces deux événements vont réunir des cheminots venus d'une dizaine de pays européens. Ce sera l'occasion d'échanges culturels bien sûr, mais également de rencontres fraternelles.

En ce début de siècle de troubles, où les fanatiques et les extrémistes utilisent la terreur pour essaient d'imposer au monde leurs visions d'une société sans joie et sans espoir. Il n'a jamais été aussi nécessaire, de pratiquer une activité culturelle et de le revendiquer, tout en défendant des valeurs de fraternité et de respect des différences. Ce qui de tout temps, a été le meilleur moyen de combattre l'obscurantisme. Faisons en sorte que cette situation se perpétue pour le bien de l'humanité !

Je commencerai mon intervention en saluant tous ceux et celles d'entre vous que je n'ai pas encore salué ce matin.

J'aurais aimé commencer en félicitant les nouveaux élus au Conseil d'Administration, mais nous ne les connaissons que dans quelques minutes... Je ne doute pas que les candidats recevront la majorité de votre assemblée générale et je les félicite donc par avance. Je félicite aussi l'ensemble du CA sortant pour le travail fourni sur ce mandat et ne doute pas que vous saurez continuer ainsi à l'avenir. Je félicite aussi les organisateurs de cette AG et tout particulièrement l'ASCS qui, avec une grosse dose de bénévolat, a su nous accueillir, nous héberger, nous proposer les produits du terroir, de manière très conviviale et sympathique.

N'ayant pas demandé à la technique de vous passer un diaporama en appui mon intervention, vous serez dans l'obligation de m'écouter...

Je partirai d'un constat, celui que, malgré une très légère baisse des effectifs, il demeure néanmoins une très forte activité, tant sur les manifestations nationales que régionales. Ce constat conforte l'appréciation subjective quant à l'ambiance, la convivialité, la fraternité qui animent vos moments de travail, que ce soit lors de la réunion des commissions techniques, que pour cette AG ou lors des différentes manifestations auxquelles j'ai assisté. Toujours au niveau du constat, je vous félicite aussi par rapport au renouvellement, réalisé ou engagé, au niveau des bénévoles impliqués dans le bon fonctionnement et la gouvernance du comité. J'ai entendu aussi les difficultés que vous exprimez par rapport au niveau de dotation stagnant – et je reviendrai par la suite sur l'incertitude pour l'avenir, notamment liée à la réforme de l'entreprise - et à l'augmentation de vos besoins mais je note avec satisfaction mais aussi comme un encouragement que vous avez malgré tout réussi à équilibrer votre bilan avec, au bout du compte, un léger excédent de 1910€ avec tout de même 6500€ passés en provisions.

Concernant votre budget prévisionnel, je pense que vous avez fait le bon choix en prévoyant une dotation globale des CE/CER stable pour 2016. Je vous invite à les solliciter, ainsi que les commissions conjointes territoriales, pour les obliger à se positionner clairement quant à l'avenir de vos dotations mais aussi de vos locaux.

Ne soyons pas pessimistes mais au contraire agissons le plus largement possible pour maintenir le niveau de dotations mais aussi d'activité pour l'ensemble des cheminots, quel que soit leur EPIC de rattachement.

Si je devais nous fixer des objectifs, je demanderais de tout faire pour augmenter encore et encore le nombre de cheminots adhérant à nos associations.

Puisque j'en suis à évoquer les différents EPIC, je reviendrai une minute sur la nouvelle organisation du groupe public de transport ferroviaire... ou plutôt nouvelle désorganisation ! Je pense que vous le savez tous : l'entreprise SNCF est maintenant éclatée en 3 EPIC qui ont chacun leur propre organisation, notamment en ce qui concerne les IRP (Instances Représentatives du Personnel). Des organisations différentes donc, qui font que, entre autres, les périmètres géographiques de chacun des CE/CER ne sont pas identiques, ils se mêlent et s'entremêlent... Cette réforme ne devait rien changer, qu'ils disaient... il n'y a que ceux qui ont bien voulu le croire qui peuvent être aujourd'hui surpris ! Cette réforme n'a jamais été celle que nous voulions, nous la subissons !

Pour ma part, je suis administrateur désigné par la structure « supra CE/CER », celle chargée des compétences d'ordre national, qui s'appelle aujourd'hui le CCGPF (Comité Central du Groupe Public Ferroviaire).

Le fonctionnement du CCGPF, et notamment sa dotation « activités sociales culturelles et de loisirs », d'où est tirée la dotation aux associations nationales, a été figé dans le cadre d'un accord de gestion signé entre la SNCF et 3 des 4 organisations syndicales représentatives le 28 décembre 2015. La loi portant réforme de la SNCF prévoyait qu'un accord, s'il devait y en avoir un, soit signé avant le 31 décembre.

Malheureusement, un tel accord ne peut pas être contraignant vis-à-vis des CE et des CER qui sont les véritables structures juridiques légales et réglementaires... et, de plus, il se trouve qu'un CE est aujourd'hui géré par l'organisation syndicale non signataire de l'accord de gestion. Il y a donc c'est vrai, de réelles incertitudes sur l'avenir des activités sociales de proximité, sur la pérennité du patrimoine et des dotations versées par les CER.

Je renouvelle donc l'invitation déjà exprimée précédemment : celle de provoquer des rencontres afin d'obtenir plus que des intentions : des engagements !

Nous avons partagé l'avis, lors de l'atelier d'hier, que toutes ces contraintes que nous subissons et déplorons, ne sont pas des orientations propres à la SNCF mais bien issues d'une trajectoire globale qui tend à toujours plus de profit au détriment de nos conquits sociaux et de notre vision du vivre ensemble. Je vous invite donc à prendre le temps de la réflexion afin de resituer vos difficultés, nos difficultés, dans cet environnement.

Malgré tout, je pense qu'il existe des raisons d'être optimiste, quand on voit la mobilisation actuelle tant des cheminots que des salariés en général, des étudiants et lycéens, la montée des « nuits debout », pour infléchir la courbe sociétale qui nous emmène, si nous ne faisons rien, dans le mur.

Après avoir pris le temps de la réflexion, je vous invite donc à l'action en prenant chacun toute votre place dans le mouvement social pour une rénovation de notre société.

Annexe 7 :

Médailles UAICF :

		NOM	PRENOM	ANCIENNETE	ASSOCIATIONS
OR	1	SIMON	Joël	59 ans	UAICF Corbeil
ARGENT	1	GERARD	Yvan	44 ans	UAICF Ambérieu harmonie
	3	BECOT	Etienne	25 ans	UAICF PSE
	4	VENS	René	28 ans	UAICF Clermont
BRONZE	1	VOGEL	Claude	18 ans	UAICF Dijon
	2	REBOURG	Michel	38 ans	UAICF Dijon
	3	DURANTET	Marie Françoise	10 ans	UAICL Lyon
	4	GAUTHIER	Jean-Jacques	16 ans	UAICF Nevers
	5	SIMON	Marie Pierre	44 ans	UAICF Corbeil
	6	VALETTE	Marie-Thérèse	19 ans	UAICF Valence
DIPLOMES	1	AUCORDONNIER	Dominique	4 ans	UAICF Dijon
	2	JEANNIARD	Guy	6 ans	UAICF Dijon
	3	HYENNE	Françoise	11 ans	UAICF Dijon
	4	BOUDOT	Jeannine	6 ans	UAICF Dijon
	5	DOLIN	Xavier	7 ans	UAICF Dijon
	6	GONCALVEZ	Raphaël	7 ans	UAICF Ambérieu harmonie
	7	GAUDIN	Didier	5 ans	UAICL Lyon
	8	MACE	Jimmy	6 ans	UAICF PSE Arts manuels
	9	MASZKALO	Francis	22 ans	UAICF PSE Arts manuels
	10	RICHARD	Catherine	3 ans	UAICF Nevers
	11	GOUT	Josiane	5 ans	UAICF Nevers
	12	ROSA-BRUSIN	Gaëlle	8 ans	UAICF Chambéry
	13	DI SALVATORE	Eric	8 ans	UAICF Villeneuve
	14	MONSALLIER	Claude	9 ans	UAICF Villeneuve
	15	GAYTE	André	7 ans	UAICF Valence
	16	CULLIN	Gilles	23 ans	UAICF Corbeil
	17	DEPARDIEU	Yvette	23 ans	UAICF Corbeil
	18	PIAU	Eliane	10 ans	UAICF Corbeil
	19	BLANCHET	Lucette	21 ans	UAICF Corbeil
	20	BONJEAN	Solange	15 ans	UAICF PSE

Médailles de bénévoles du comité Sud-Est :

Associations	NOM	Prénom	Année de naissance	Adhésion à l'UAICF
Ancey	BERUARD	Guy	1947	2007
Annemasse	GUILLEMAUT	Henri	1928	1987
Clermont	BOUDEAUD	Marie-Pierre	1905	2010
Corbeil	GALLON	Pascal	1959	1992
Dijon	MENIGOZ	Thierry	1691	2010
Lyon	BAILLY	Arlette	1951	2013
	ROCHER	Léa	1992	2012
	FOLLOT	Suzanne	1934	2000
Nevers	LEBRETON	Anicette	1962	2009
	GUITTON	Dominique	1977	2000
Montargis	CEPAS	Philippe	1961	2010
Oullins	PROVINI	Annie	1951	1992
Paris Sud-Est Arts manuels	VELLA	Bernard	1957	1995
Paris Sud-Est	VOUGE	Huguette	1928	1990
SGF Folklore	HANYS	Roland	1954	2000